



le Petit Saint-Laurent

Le journal municipal de Saint-Laurent-la-Gâtine

L'Aumône - Boissy - St Laurent la Gâtine

le mot du maire



Bonjour à toutes et tous,
Votre Conseil Municipal vient de voter le budget communal pour l'année 2024. L'État restreint ses aides aux communes mais vos conseillers municipaux ont souhaité ne pas augmenter les taxes pour autant. D'autre part, nous avons affirmé le maintien des subventions aux associations qui animent le village.

Très prochainement les festivités de votre commune vont redémarrer. Soyons les premiers ambassadeurs de la réussite de l'animation qui vous sera proposée durant l'été. Soyons également vigilants vis-à-vis de nos voisins âgés et parfois seuls si la canicule revient.

Le dimanche 9 juin, nous voterons pour nos représentants au Conseil Européen. Une élection importante qui doit tous nous faire réagir pour notre avenir.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de beaux mois d'été et de bonnes vacances.

Patrick LENFANT

le Festival des Chenapans

La 3^{ème} édition du Festival des Chenapans, intégralement gratuite, aura lieu le week-end du **1er et 2 juin** sur le thème **« Les Sens dans tous les Sens »**. Cet événement est organisé par La Gâtine, en partenariat avec La Baligande, la Municipalité, le Conseil Départemental, de nombreux sponsors et les professeurs de l'école. Seront proposées des activités familiales pour tous les âges (spectacles, ateliers créatifs et ludiques, jeux, course d'orientation, laser game, etc.). Certaines d'entre elles sont accessibles sur réservations (via notre site internet stlaurentlagatine.fr ou la page HelloAsso de La Gâtine).

Ne manquez pas la soirée des Chenapans qui aura lieu le samedi 1er juin dès 19h : grillades et concert Rock avec Leffe or Right !

Toute l'équipe remercie chaleureusement les bénévoles qui nous aideront au moment du Festival et qui nous ont aidé en amont (collecte de fonds, préparation des décors, communication, etc.)

Profitez de cette occasion pour inviter vos amis

Vous êtes attendus nombreux.

FESTIVAL 2024 DES CHENAPANS
3^{ème} édition
1-2 JUN 2024
GRATUIT
AU PROGRAMME
Ateliers, Spectacles,
Jeux, Montage,
Soirée dansante,
Escape game, Course
orientation, Laser game
et plein d'autres surprises
pendant deux jours !
RESTAURATION SUR PLACE
SAINT-LAURENT-LA GÂTINE
(HAMEAU DE BOISSY)

Sommaire

Vie communale	2
Etat civil	2
Horaires des messes	2
Conseil municipal	3-4
Vivre ensemble	4
Environnement	4
Vie associative	5-6
Vie communale	6

Mairie

1, place de Saint Pôl - Boissy
28210 St Laurent La Gâtine

☎ 02 37 38 23 43

✉ sllg@orange.fr

🌐 stlaurentlagatine.fr

Ouverture les mardis (15h30-18h30)
et samedis (10h-12 h)



Recevez les dernières actualités
via PanneauPocket

le Petit St Laurent n° 46

Été 2024

Vie communale

Campagne propre

Nous remercions les habitants qui ont donné de leur temps pour effectuer la campagne propre du 4 mai dernier; outre les pièces automobiles résultant des derniers accrochages, nous avons trouvé des canettes et autres déchets habituels liés à des comportements indécents.

Transport à la Demande TAD

Le Transport à la Demande TAD, mis en place par la communauté de communes CCPEIDF est opérationnel : n'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire sur <https://bit.ly/PEM-TAD> ou au 06.70.87.21.97. Le prix de chaque trajet n'est que de 2 €.

Transport scolaire

En vue de la rentrée scolaire du 1er septembre, nous vous rappelons que les inscriptions pour les transports (maternelle, primaire, collège, lycée) sont à effectuer sur le site www.remi-centrevalde Loire.fr.

Bruit et Feu

Nous vous rappelons que l'usage des outils sonores pour les particuliers est réglementé: cf. horaires en mairie et sur PanneauPocket
De façon générale, tous feu est également interdit.
Merci à chacun de prendre en considération son voisinage.

Cérémonie du 8 mai 1945

La commémoration de la victoire contre l'Allemagne Nazie s'est déroulée le 8 mai dernier en présence des pompiers de la section de Faverolles et de son accompagnement musical. Cette cérémonie avait tout son sens en ces temps de crise ukrainienne sous le joug de la Russie. Monsieur le Maire a lu le discours de Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Mairie

Pendant les **congés d'été**, la mairie sera fermée du 12 au 26 août.

Etat civil

Naissances :

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à :

- Milo SCHALLER, né le 30 mars de Yves SCHALLER et Amandine BOURDON
- Kaâm DELMAS, né le 28 avril de Simon DELMAS et Déborah DONNE

et félicite les heureux parents.

Décès :

Nous avons le regret de vous informer du décès de Monsieur MORISSEAU le 9 avril 2024 à Neuilly sur Seine et de Madame Simone ROUAULT le 13 mai 2024.

Nous transmettons nos condoléances à leurs familles.



Chiens en laisse

Nous vous rappelons l'obligation de tenir les chiens en laisse du 15 avril au 30 juin hors des allées forestières. Toute l'année il est interdit de laisser son chien divaguer dans les prés, champs et rues.



Sport

Félicitations à Lou Puygauraud, vivant à L'Aumône qui vient de se qualifier pour les championnats du Monde de BMX race catégories filles âgées de 9 ans.

Nouveaux arrivants

Nous remercions les nouveaux habitants, auxquels nous souhaitons la bienvenue, de venir se présenter en mairie, si ce n'est déjà fait. Cela permet ainsi de vous contacter en cas de besoin et de vous transmettre toutes informations utiles.

le Petit St Laurent n° 46

Resumes des Conseils des 12 avril et 3 mai 2024

Les Procès-verbaux sont affichés sur les panneaux municipaux au sein de chacun des trois hameaux et sont également disponibles sur le site internet de la commune : www.stlaurentlagatine.fr.

DELIBERATIONS BUDGETAIRES

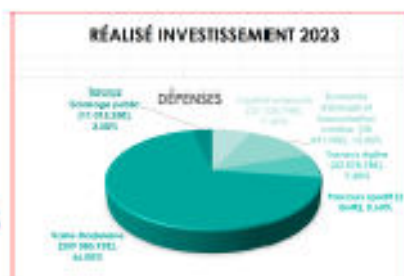
Compte administratif et de gestion 2023

Le Conseil Municipal a voté le compte administratif et de gestion de l'exercice 2023

	Fonctionnement	Investissement
· Dépenses	211 550,61 €	317 486,30 €
· Recettes	252 913,69 €	643 770,71 €
· Excédent de l'année	41 363,08 €	326 284,41 €

Compte tenu du résultat antérieur, la section investissement laisse apparaître fin 2023 un excédent de 175 127,96 € et la section fonctionnement un excédent de 281 435,52 €.

Le résultat de clôture de l'exercice 2023 est ainsi excédentaire de 456 563,48 €, compte tenu du solde antérieur. Ceci est dû essentiellement aux décalages des réalisations des divers chantiers. Les résultats sont affectés au budget primitif 2024.



Taxes directes locales

En raison de la réforme de la taxe d'habitation, les modalités de vote de taux ont été modifiées. A compter de 2023, les communes et les EPCI à fiscalité propre retrouvent leur pouvoir de taux sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas modifier les taux pour 2024 soit

· Taxe foncière bâti	35,86 %
· Taxe foncière non bâti	39,30 %
· Taxe d'habitation	10,80 %

Budget primitif 2024

Le budget primitif 2024 de la commune présenté par le Maire est approuvé et voté à l'unanimité :

Fonctionnement :	Dépenses = Recettes	=	483 148,00 €
Investissement :	Dépenses = Recettes	=	983 088,00 €

Emprunt 2024

Considérant que pour financer les investissements prévus au budget, il est nécessaire de recourir à l'emprunt, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après échange de vues, prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté à savoir :

Attribution d'un prêt à moyen terme de 150 000 Euros, pour 15 ans, au taux fixe de 4,20%, avec des échéances constantes trimestrielles auprès de la Caisse régionale du Crédit Agricole VAL DE France.

Vie Communale

Forme

Le **parcours sportif** est désormais opérationnel sur le stade.

Des **circuits de randonnée** entre les hameaux ont été définis et sont disponibles sur www.visorando.com.

Elagage et entretien des abords

Il vous appartient de tailler vos haies en bordure de voies pour ne pas entraver la circulation, la visibilité aux intersections ou la collecte des ordures ménagères, ainsi que d'entretenir, voire fleurir, vos trottoirs.
MERCI



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

S2LG Patrimoine : L'association ne sollicite pas de subvention à la commune, en cohérence avec son objet, qui est justement d'aider la commune dans ses opérations de sauvegarde et de valorisation du patrimoine.

ADMR : Provision de 350 € à l'unanimité, l'ADMR jouant un rôle social important pour des habitants de la commune, justifiant un soutien.

Jumelage : Provision de 283,65 € (0,61€ /hbt) à l'unanimité, l'association retrouvant de l'activité et en souhaitant que les habitants profitent plus de ces opportunités d'échange et de découverte.

LA GÂTINE : Une convention doit être signée entre la commune et l'association communale pour définir en particulier les missions déléguées à l'association communale.

Après délibération, une subvention de 3.500 € est votée à l'unanimité des présents.

Le Conseil remercie l'engagement des membres de l'association communale et en particulier de son bureau, faisant vivre une association dynamique, importante pour le village.

LA BALIGANDE : Suite à la demande de l'association La Baligande, le Conseil lui accorde à l'unanimité pour 2024 une subvention de 500 € en raison de son rôle important dans l'animation culturelle de la commune au bénéfice des habitants. Le Conseil attend en outre la signature par l'association d'un contrat d'engagement républicain.

Un.Trapèze : L'association sollicite une aide pour l'acquisition d'un barnum ; à la majorité et une abstention, le conseil lui accorde une subvention de 200 €, par rapport à son rôle vis-à-vis d'enfants du village.

Le Conseil demande la signature par l'association d'un contrat d'engagement républicain.

Amicale des pompiers de Faverolles : Suite à sa sollicitation, le Conseil accorde à l'unanimité une aide de 100€ au centre des pompiers de Faverolles.

PROJETS, TRAVAUX

Restauration de l'église

Dans le cadre des travaux de sauvegarde de l'église, il convient de procéder au démontage de l'enceinte en boiserie des fonds baptismaux et du pied du clocher, par l'entreprise CIMMOB pour un montant de 840€ TTC.

Il convient également de faire poser des gouttières non prévues lors de l'étude de base afin de protéger les murs des 2 premières travées. Le devis reçu de la société RUELLAN attributaire du marché de couverture est présenté au conseil pour un montant de 3 582,55€ TTC.



Réfection du sol de la salle de la mairie

Dans le cadre de la réfection et de l'isolation du sol de la mairie, le seuil de la cheminée, cassé par le temps, doit être restauré pour un budget de 650 € TTC.

Optimisation énergétique de la cantine-école

Afin de poursuivre les travaux d'économie d'énergie mairie-école-cantine, le Conseil municipal retient l'offre du Groupe Roy Energie de 16.120 € TTC pour l'installation de 14 panneaux photovoltaïques sur la salle de cantine.

L'installation est désormais opérationnelle et commence à produire.



Mise aux normes électriques de la chaufferie - mairie

Pour réaliser des travaux de mise aux normes électriques du bâtiment "chaufferie" de la mairie, le Conseil Municipal retient l'offre présentée par l'entreprise Elect-Plaques d'un montant de 557,40€ TTC.

Travaux de voirie

En complément des travaux de voirie de la rue du Jeu de Paume, les abords doivent être finalisés par des compléments de terre. L'entreprise MP Espaces Verts présente un devis de 3.150 € TTC

Au croisement de la Sente aux Ânes et de la rue de la Madeleine, des marquages peints doivent être mis en place pour recentrer la trajectoire des bus et tracer la voirie pour les autres véhicules. Ces travaux, à réaliser par une entreprise spécialisée, sont estimés à 2.300 € TTC. L'ensemble de ces travaux a été décompté du marché initial de ces travaux de voirie.



le Petit St Laurent n° 46

Eté 2024

Conseils Municipaux (suite)

GESTION

Le Conseil Municipal est favorable à la mise en place de la « prime inflation » pour le personnel communal.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Le siège de la communauté de communes est transféré dans ses nouveaux locaux à Epernon.
- La démarche d'élaboration du PLUi est dans la phase d'élaboration du diagnostic, document qui recense beaucoup d'informations sur la communauté de communes et qui servira de base à la définition des orientations et du règlement d'urbanisme. L'implication des conseillers municipaux est fondamentale pour que le nouveau PLUi reflète bien les aspirations de chaque commune. La CCPEIDF a en outre décidé d'inclure le volet Habitat au PLUi par souci de cohérence et une volonté de maîtrise à l'échelle de la communauté de communes.

SIFAM : Lors de son conseil municipal du 29/01/24, la commune de Bû a réitéré le souhait de se retirer du SIFAM. A la demande de la Préfecture, elle a fait réaliser une étude d'impact conformément à l'article L.5211-39-2 du CGCT. Le Conseil Municipal après délibération, renouvelle à l'unanimité un avis défavorable quant à la sortie de la commune de Bû du SIFAM, ce qui remettrait en cause l'esprit de solidarité du syndicat.

EAUX DE RUFFIN :

Le syndicat a voté des augmentations de tarifs qui ne vont pas vers une convergence des taux au sein des différentes communes. Notre commune désapprouve cette évolution.

SIRP (Groupement pédagogique) :

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le maire et la discussion qui l'a suivi, décide à l'unanimité de déroger à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques concernées, d'approuver le maintien de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours et de proposer au Directeur Académique des services de l'Education Nationale (DASEN) d'organiser la semaine scolaire sur 4 jours.

Vie Associative



Cet été sera riche en événements ! La 3^{ème} édition du **Festival des Chenapans** arrive à grands pas et nous serons ravis de vous y accueillir. Laissez vous surprendre et partez en famille à la découverte d'activités gratuites pour tous les âges sur le thème du **"Sens dans tous les Sens"**.

La Gâtine vous adressera bientôt un planning des activités de vos associations pour cet été. Mais, vous pouvez déjà noter dans vos agendas :

- Samedi 13 juillet : **Soirée du 13 juillet** avec un grand repas et une soirée dansante.
- Les mercredis 12, 19 & 26 juin ainsi que les 3, 10, 17, 24 & 31 juillet : nous installerons des tables et bancs à proximité du **camion à pizza** La Main à la Pâte. Nous prévoyons le 31 juillet, une plus grosse soirée !
- Dimanche 11 août : **Fête de la Saint-Laurent** qui sera suivie d'un tournoi de pétanque.
- Dimanche 8 septembre : **Vide-Greniers**. A cette occasion, les emplacements seront toujours gratuits jusqu'à 5 mètres linéaires.

Toute l'équipe de La Gâtine vous souhaite un très bel été.



✉ associationlagatine@gmail.com

f @lagatine28

le Petit St Laurent n° 46

Été 2024

Vie associative

Un. Trapeze

Les cours de trapèze volant ont repris pour tout l'été. Des stages de cirque pluridisciplinaires sont proposés aux mois de juillet et août.

Pour plus d'informations ou pour réserver :



06 15 41 36 91



un.trapeze@gmail.com



@un.trapeze

Jumelage

Ce sont 77 adhérents de notre association qui fêteront dans notre ville jumelle allemande le 50^{ème} anniversaire de ce jumelage les 19, 20 et 21 juillet. Il y aura fête et débat sur les perspectives d'avenir.

Cet été aussi aura lieu l'Echange Jeunes. Les jeunes français accueillis l'été dernier recevront ici leurs correspondants l'avant-dernière semaine du mois d'août.

S2G Patrimoine

« **L'opération tuiles** » est lancée : Pour soutenir les travaux de sauvegarde de l'église de Saint Laurent, offrez pour 20€ une tuile avec votre dédicace, qui viendra couvrir le toit de l'édifice pour des générations. Chaque don reçoit un avoir fiscal, diminuant ainsi le coût réel à 5€.

Nous vous rappelons que la souscription auprès de la **Fondation du Patrimoine** court encore jusqu'à la fin de l'année. Son montant conditionne l'aide à recevoir de la région Centre-Val de Loire. Plus la souscription sera élevée, plus cette aide sera significative.

le Petit St Laurent

L'équipe éditoriale est composée de Dorothée Siou, Régis Hervé, Patrick Lenfant et Yannick Tanguy.



Ne pas jeter sur la voie publique.

Impression: ACR 16, rue Jules Padeloup
28100 Dreux.
Tel : 02 37 42 89 14
Dépot Légal : Eté 2021
210 exemplaires

La Baligande

L'équipe de La Baligande est heureuse de vous convier à ses prochains événements jusqu'aux vacances d'été:

vendredi 24 mai : p'tit marché

samedi 25 mai : Théâtre-chansons **L'hiver sera chaud**

Création collective d'Ensemble Tout Contre,
Orchestrée par Mathieu BABANCES

vendredi 7 juin : p'tit marché

dimanche 9 juin : stage initiation **Shiatsu**

dimanche 16 juin : stage de **danse contemporaine**

vendredi 21 juin : p'tit marché

Soirée dansante avec "DJ Vozdo"

samedi 22 juin : stage **Relax danse**

et spectacle de l'atelier cirque enfants

jeudi 27 juin / *vendredi* 28 / *samedi* 29 / *dimanche* 30 juin

spectacle de l'atelier théâtre adultes
de la Baligande

mercredi 3 juillet :

19h00 spectacle de l'atelier théâtre enfants

20h30 spectacle de l'atelier théâtre ados de la Baligande

vendredi 5 juillet : dernier p'tit marché

repas partagé

À l'occasion des p'tits marchés le café de la Baligande et sa terrasse sont ouverts. Au plaisir de vous accueillir !!!



labaligande.org



labaligande@gmail.com

Messes

Paroisse Sainte Jeanne de France en Vallée de l'Eure:
www.paroisse-nogent-le-roi.com. Les messes à Saint-Laurent
sont suspendues pendant la durée des travaux de l'église.



Bel été à
toutes et à tous !!!

le Petit St Laurent n° 46

Été 2024